



ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Genève, mai 2001

**Troisième Conférence des Nations Unies
sur les pays les moins avancés (LDCIII)**

Bruxelles, 14-20 mai 2001

**Lutte contre la pauvreté et Travail Décent:
Un agenda pour le développement dans
les pays les moins avancés**

*Document de travail destiné à la
session thématique interactive sur
“le développement des ressources humaines et l'emploi”*

**II. Exemples de particularités spécifiques aux données de
l'emploi dans les PMA**

Dans les PMA, les politiques de l'emploi visant à réduire la pauvreté doivent tenir compte de certaines particularités de l'emploi qui leur sont propres. Le tableau 2 de l'annexe fournit quelques informations qui mettent en avant certaines de ces caractéristiques spécifiques.

L'agriculture compte pour une part très élevée de l'emploi total dans les PMA. Dans certains cas extrêmes, le secteur agricole regroupe plus de 90 pour cent des emplois; ce sont les PMA de l'Afrique subsaharienne qui enregistrent généralement les pourcentages les plus élevés. De plus, l'agriculture connaît une très faible valeur ajoutée par travailleur; ces deux observations portent sérieusement à penser qu'une forte proportion des personnes comptabilisées comme étant employées dans l'agriculture est tout au mieux *sous-employée*. Le secteur agricole se caractérise donc par une forte incidence des *travailleurs pauvres*. Ce sont les femmes qui composent en majorité la main-d'oeuvre agricole, notamment en Afrique subsaharienne.

Le tableau 3 montre, qu'à quelques exceptions près, la répartition de la terre dans ces pays est très inégale et que cette inégalité n'a guère régressé au cours du temps. Cette constatation a deux conséquences importantes sur l'emploi et la pauvreté. Premièrement, le niveau effectif de l'emploi est plus bas qu'il ne l'aurait été si les terres avaient été mieux

réparties.¹ Deuxièmement, la pénurie de terres a favorisé la concentration d'une proportion élevée, et souvent croissante, de terres agricoles entre les mains des riches pour abandonner aux pauvres une faible proportion, probablement déclinante, de terres à faible valeur ajoutée.

Tableau 3: Coefficient de Gini relatif à la répartition des terres dans les PMA

Pays	Décennie 70	Décennie 80	Décennie 90
Ethiopie	0.44	0.47	-
Guinée	-	0.51	-
Libéria	0.74	-	-
Madagascar	0.80	0.80	-
Mauritanie	-	0.59	-
Sierra Leone	-	0.48	-
Tanzanie	0.78	-	-
Togo	0.47	-	-
Ouganda	-	0.59	-
Bangladesh	-	-	0.65
Népal	-	0.65	-
Yemen	-	0.66	-

Source: Bangladesh: A. R. Khan et B. Sen, "*Inequality and Its Sources in Bangladesh: 1991/92 to 1995/96*", Bangladesh Development Studies, printemps 2001; pour les autres pays: FIDA, *Ending Rural Poverty in the 21st Century*, Rome, 2001.

Il a déjà été fait référence à une autre caractéristique spécifique à l'emploi dans les PMA, à savoir le haut niveau du rapport de dépendance économique. Le problème est particulièrement sensible dans les PMA de l'Afrique subsaharienne où chaque travailleur assume une personne à charge. Dans les autres PMA, le chiffre est également très élevé (0,8). A la fois dans les pays en développement à faible revenu et les pays en développement dans leur ensemble, ce rapport n'est que de 0,6 alors qu'il se situe à 0,5 dans les pays en développement d'Asie de l'Est. Ce phénomène s'explique par la forte croissance démographique enregistrée dans les PMA par le passé. Dans les PMA d'Afrique subsaharienne, la mauvaise performance du rapport de dépendance économique est à mettre sur le compte de la forte progression *continue* de la croissance de la population et à la forte incidence du SIDA qui freine la participation de la main-d'oeuvre à l'activité économique en foudroyant les forces les plus vives.

Dans les PMA, la troisième caractéristique importante de l'emploi, dont il faut tenir compte lors de la formulation des politiques de l'emploi axées sur la réduction de la pauvreté, concerne l'incidence élevée de l'emploi indépendant. Alors que l'emploi salarié constitue une source importante de revenus pour les populations pauvres de ces pays, les revenus liés à

¹ Cette observation fait suite à la relation largement reconnue selon laquelle la taille des exploitations agricoles est inversement proportionnelle à l'emploi et la production par unité de terre. Le sujet fait l'objet d'une abondante documentation dont une récente étude empirique sur le Brésil de William C. Thiesenhusen et Jolyne Melmed-Sanjak, "Brazil's Agrarian Structure: Changes from 1970 through 1980", World Development, Vol. 18, No. 3, pp. 393-415, 1990. Ce document souligne que l'emploi par hectare était de 9.78 personnes mois pour les exploitations agricoles dont la taille est comprise entre 1 et 10 hectares et seulement de 0,7 personne mois pour celles de 50 à 200 hectares et de 0,02 personne mois pour celles de 10 000 hectares et plus. On a trouvé les mêmes analogies pour les PMA.

l'emploi indépendant représentent souvent une forte proportion des revenus totaux; de ce fait, la productivité de ce type d'emploi est un instrument potentiel important d'éradication de la pauvreté.

Tout en soulignant l'importance du secteur des "services", les statistiques traditionnelles sur la structure de l'emploi ne tiennent pas compte de la distinction basée sur le degré de formalité de l'emploi. Les données disponibles pour l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud montrent la prévalence du secteur informel qui représente environ 80 pour cent de l'emploi total. Alors que la majorité des "activités économiques" relevant du secteur informel constitue des stratégies de survie pour les pauvres engagés dans des emplois faiblement productifs, près de 25 pour cent d'entre eux sont employés dans des micro-entreprises qui peuvent être rendues viables à condition qu'un soutien approprié leur soit apporté, notamment sous forme de crédit et de protection sociale.

Une autre caractéristique de l'emploi concerne la forte migration économique à la fois au sein et à l'extérieur des PMA. Les travailleurs migrants investissent souvent le secteur informel et sont de ce fait souvent vulnérables à l'exploitation et à la discrimination. Afin d'échapper à la misère, certains d'entre eux acceptent de prendre des risques dans l'espoir de percevoir de meilleurs salaires à l'étranger et ils sont souvent victimes de trafic à des fins d'exploitation.

L'ampleur de la pauvreté contraint les enfants à travailler en vue d'assurer la subsistance de la famille et d'atténuer les risques liés à l'endettement, aux mauvaises récoltes, à la maladie ou à la perte de l'emploi des adultes. Alors que la pauvreté encourage le travail des enfants, l'inverse est également vrai. Un enfant qui travaille abandonne toute chance de développer son potentiel, hypothèque son avenir et se condamne sans nul doute à la pauvreté une fois adulte; c'est ainsi que se perpétue le cercle vicieux de la pauvreté transmise de génération en génération.

Il faudrait conclure cette analyse sur les caractéristiques de l'emploi en essayant d'identifier les catégories d'emploi connaissant la plus forte incidence de pauvreté dans les PMA. Les données sont inexistantes pour permettre un tel classement direct, qui de toute façon risque fort de connaître certaines variations d'un pays à l'autre. On dispose cependant d'une documentation permettant de conclure que, dans ces pays, la pauvreté est un phénomène majoritairement rural (voir tableau 5 et 6) et que, dans les zones rurales, la plus forte incidence de pauvreté concerne les ménages ayant un accès limité à la terre.² On peut donc raisonnablement conclure que la plus forte concentration de pauvreté se retrouve dans la classe inférieure des petits agriculteurs, en termes d'accès à la terre, et chez les travailleurs ruraux sans-terre. Puis viennent les travailleurs du secteur urbain informel (les migrants fuyant la pauvreté des régions rurales), les enfants travailleurs et les personnes employées dans des activités rurales non agricoles à faible productivité.³

² Voir la Banque mondiale, Bangladesh: *From Counting the Poor to Making the Poor Count*, Dhaka, 29 avril 1998, chapitre I et Banque mondiale, *Uganda: Growing out of Poverty*, Washington, D. C., mars 1993, chapitre 6.

³ Ces catégories relatives aux PMA ne sont sans doute pas très différentes des catégories relatives aux pays n'appartenant pas aux PMA. De nombreuses études par pays, menées notamment par la Banque mondiale, montrent que ce sont là les principaux groupes touchés par la pauvreté dans les pays en développement.